



Résumé de la consultation publique

Titre du projet : Site proposé pour la gestion des déblais de dragage, Toney River, comté de Pictou (Nouvelle-Écosse)

Promoteur : Pêches et Océans Canada – Ports pour petits bateaux

Conformément à l'article 82 de la *Loi sur l'évaluation d'impact*, le ministère des Pêches et des Océans – Ports pour petits bateaux (MPO-PPB) doit déterminer si le site proposé pour la gestion des déblais de dragage, sur une parcelle de terrain située en face du port le long de la Sunrise Trail (route 6) à Toney River (Nouvelle-Écosse) (numéro d'identification de la parcelle 65230708), est susceptible d'entraîner des effets environnementaux négatifs importants. Pour éclairer la prise de décision, le projet a été mis en ligne sur le Registre canadien d'évaluation d'impact pour une période de 30 jours d'examen et de rétroaction du public entre le 14 octobre 2020 et le 14 novembre 2020. Une séance virtuelle de discussion ouverte et de questions-réponses a également eu lieu les 16 et 17 décembre 2020 afin de présenter d'autres détails sur le projet et de permettre aux membres du public de discuter des activités proposées avec l'équipe du projet.

Le **(tableau 1)** suivant présente un résumé des commentaires du public reçus au cours de la période d'examen de 30 jours et des séances virtuelles de discussion ouverte (classés par sujet/point de préoccupation). Il est important de noter que tous les commentaires du public reçus en lien avec le projet proposé sont pris en compte lors de l'évaluation des effets environnementaux importants conformément à la *Loi sur l'évaluation d'impact* du Canada.

Tableau 1 : Résumé des préoccupations du public concernant le site proposé pour la gestion des déblais de dragage à Toney River, comté de Pictou (Nouvelle-Écosse)

Question ou préoccupation	Nombre de commentaires reçus	Abordée à la séance virtuelle de discussion ouverte
Impacts esthétiques potentiels et préoccupations liées à la conception du site : <ul style="list-style-type: none"> • Apparence du site • Apparence depuis la route et la collectivité voisine • Impacts sur les vues actuelles de l'eau et du paysage 	9	√
Proximité de la salle communautaire ainsi que des zones publiques et résidentielles : <ul style="list-style-type: none"> • Impacts possibles sur la salle communautaire des activités menées sur le site • Impacts sur la qualité de vie pour les résidents et les zones touristiques à proximité 	12	√
Augmentation de la circulation de camions et état des routes : <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation du risque d'accidents • Risque de laisser des débris sur les routes pendant le transport de matériaux humides • Risque de sécurité posé par les véhicules qui roulent à grande vitesse 	5	√



<ul style="list-style-type: none">Risques de sécurité posés par les camions qui traversent la route		
Contamination potentielle du sol, de l'eau de surface, de l'eau souterraine et des puits : <ul style="list-style-type: none">Quelles mesures seront prises pour éviter que les puits environnants soient contaminés ou touchés?Comment surveillera-t-on l'eau souterraine?	12	√
Calendrier et portée de la consultation	6	-
Odeurs, bruit et émissions atmosphériques : <ul style="list-style-type: none">Comment atténuera-t-on les odeurs?Pendant combien de temps les odeurs persisteront-elles?	14	√
Impacts potentiels des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) sur la santé humaine	6	√
Impact négatif potentiel sur la valeur des biens immobiliers dans la région	8	-
Autres options envisagées : <ul style="list-style-type: none">Pourquoi ce site a-t-il été choisi?A-t-on envisagé d'autres options?	7	√
Impacts sur le tourisme et les loisirs : <ul style="list-style-type: none">Le site est visible depuis la route ainsi que les chalets et les résidences à proximité;Il est situé à proximité immédiate de Toney River (la rivière est utilisée pour la baignade, le canotage, la navigation de plaisance, etc.);Le site est visible depuis les sentiers de randonnée et de promenade prisés.	8	√
Plan de mise hors service du site : <ul style="list-style-type: none">Qu'arrivera-t-il au site après le remblayage?	2	√
Élimination potentielle de matières autres que les sédiments provenant des PPB de Toney River : <ul style="list-style-type: none">Déchets ménagers, de construction ou commerciauxDéchets industriels du port pour embarcationsDéblais provenant d'autres ports	6	√

Prochaines étapes

Le projet suit toujours le processus d'évaluation d'impact qui devrait être achevé d'ici la fin janvier 2021. À l'issue de l'évaluation d'impact, un tableau de concordance sera établi. Il détaillera comment les commentaires du public ont été pris en compte au cours du processus d'évaluation d'impact, et des mesures d'atténuation applicables seront définies. Une fois terminé, le tableau de concordance sera aussi accessible au public par l'entremise d'une publication en ligne dans le Registre canadien d'évaluation d'impact.